

(suite de la page 2)

croire que notre programme d'assistance au développement continuera de s'accroître en Afrique et en Asie, où l'on prévoit que les besoins du Pakistan, du Bangla-Desh et de l'Inde se feront sentir de façon plus aiguë dans les années à venir. J'ai déjà parlé de notre participation à la Banque interaméricaine de développement, reflet de l'intérêt accru que nous portons à cette partie du monde. Je suis également enclin à penser que nos programmes bilatéraux de coopération technique en Amérique latine atteindront le niveau des 10 millions de dollars par année. Jusqu'à présent, les Antilles ont reçu par habitant la plus grande quantité de crédits inscrits dans le programme d'aide canadien. Nous poursuivons nos efforts en vue d'assurer qu'on utilise efficacement tous les crédits mis à la disposition des Antilles et qu'on mette un accent particulier sur les programmes destinés à répondre aux besoins des îles les plus petites.

IMPORTANCE DE LA RECHERCHE

J'ai fait quelques observations sur nos programmes bilatéraux et multilatéraux. Je vous parlerai également de nos programmes de contribution à la recherche et aux activités des organisations non gouvernementales. Je prévois encore que dans les années à venir nous hausserons notre niveau d'aide dans ces domaines. Ces organisations jouent un rôle important en accordant leur aide aux pays défavorisés. Elles peuvent souvent le faire d'une façon plus souple et plus expérimentale que les organismes gouvernementaux. La recherche représente également un domaine important. Nous avons l'intention de continuer à appuyer les activités du Centre de recherches sur le développement international et d'autres instituts de recherches établis au sein même des pays en voie de développement.

Tous les Canadiens accueilleront favorablement l'augmentation constante du volume de notre programme d'aide au développement. Mais j'espère avoir montré que l'augmentation constante des montants que nous consacrons à l'aide, aussi souhaitable qu'elle soit, ne suffit pas. On a tôt fait dans les discussions internationales de se concentrer sur le volume de l'aide parce que c'est plus simple. Ce faisant, on néglige les questions de qualité dont j'ai parlé. Nous avons encore bien du chemin à faire avant de trouver le meilleur moyen d'appliquer les ressources canadiennes aux problèmes des pays en voie de développement.

A l'avenir je pense que tous les groupes canadiens qui s'intéressent à l'aide, dont ce Comité, voudront partir du fait que l'accroissement du volume de notre aide n'est plus la question essentielle. On peut discuter de la rapidité de nos progrès. Mais il est incontestable que les engagements de fonds sont de plus en plus considérables chaque année. Nous

serons plus facilement satisfaits de cette tendance si nous avons la certitude d'aboier élaboré des programmes qui garantissent que les fonds sont dépensés à bon escient. Le critère de la réussite de notre politique d'aide est à trouver là, plutôt que dans la réalisation de quelque objectif arbitraire.

AIDE AUX UNIVERSITÉS AFRICAINES

L'effort qui se poursuit en Afrique pour augmenter le nombre des cadres africains ayant une formation universitaire va bénéficier désormais d'une importante assistance financière de l'Agence canadienne de développement international. Celle-ci a décidé, en effet, de verser, au cours des cinq premières années, une contribution d'un million de dollars au fonds de bourses d'études universitaires administré par l'Association des universités africaines, dont le siège est à Accra, au Ghana.

Au début, la contribution canadienne servira à créer 40 nouvelles bourses par année durant les trois prochaines années. Elles seront divisées également entre les pays africains francophones et anglophones où existent des programmes canadiens de coopération au développement.

Ne seront éligibles que les étudiants qui acceptent d'aller dans une université d'un pays africain autre que le leur. En outre, les bourses ne seront accordées que pour suivre des cours d'un intérêt manifeste pour le développement économique des pays africains.

Chaque bourse sera en moyenne de \$2,000 par année et couvrira le coût des cours universitaires, les frais de séjour de l'étudiant et de son voyage de retour chez lui. C'est le gouvernement du pays de l'étudiant qui assurera le transport du boursier jusqu'à l'université.

La contribution d'un million de dollars au fonds africain de bourses d'études universitaires ajoute une dimension nouvelle au programme que l'Agence canadienne de développement international a mis sur pied pour aider l'Afrique à augmenter, dans tous les domaines, son personnel qualifié. Grâce à des bourses de l'ACDI, un grand nombre d'Africains ont été accueillis au Canada dans des universités, des instituts et écoles techniques où y ont fait des stages de formation pratique.

Les pays qui pourront présenter des candidats nationaux pour des bourses financées par le Canada afin de leur permettre d'étudier dans des universités africaines, comprennent: *Pays francophones*: Algérie, Burundi, Cameroun, Congo (Brazzaville), Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Rwanda, Senegal, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre (ex-Congo-Kinshasa); *Pays anglophones*: Botswana, Communauté de l'Est africain, Éthiopie, Gambie, Ghana, Île Maurice, Kenya, Lesotho, Malawi, Nigéria, Sierra-Leone, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Zambie.